

Le Professeur de Mattei demande la démission du Supérieur imposé aux Franciscains de l'Immaculée

Publié le 9 décembre 2013
5 minutes

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Un groupe de sites et d'associations de laïcs catholiques a annoncé une pétition afin de réclamer la démission du **Père Fidenzio Volpi** de sa charge de Commissaire des Franciscains de l'Immaculée.

« Nous demandons la démission du Père Volpi de sa charge de **Commissaire politique des Franciscains de l'Immaculée**. En cinq mois, le Père Volpi a détruit l'Institut, provoquant chaos et souffrances en son sein, scandale chez les fidèles, critiques dans la presse, malaise et perplexité dans le monde ecclésiastique. Peu importe de savoir si le Père Volpi est l'artisan ou l'exécutant du plan de destruction. Ce qui est certain c'est que, si le plan ne devait pas être bloqué, ses conséquences en seront désastreuses et c'est pour éviter qu'un désastre ne vienne s'ajouter à un autre que le Père Volpi doit être écarté.

Après le **Décret nommant un Commissaire, pris en date du 11 juillet dernier**, le Père Volpi, avec l'aide d'un petit nombre de sous-commissaires déchaînés, dont le Père Alfonso Bruno et le Pr. Mario Castellano, a commencé son travail de sape de l'Institut. Il a interdit la célébration de la Messe et de la Liturgie des Heures selon la forme extraordinaire du Rite romain, pourtant prévue par le **Motu proprio Summorum pontificum** ; il a **déposé l'ensemble du gouvernement général de l'ordre, à commencer par le fondateur, le Père Stefano Maria Manelli, qui se trouve assigné à résidence sans en connaître les raisons ; il a destitué et transféré l'un après l'autre les plus fidèles collaborateurs du Père Manelli, toutes personnalités de haut niveau intellectuel et moral, attribuant leurs charges à des religieux dissidents, souvent incultes et dépourvus d'expérience de gouvernement ; il a menacé et puni les religieux qui avaient adressé une pétition au Saint-Siège et refusaient de la retirer ; enfin, par un diktat daté du 8 décembre 2013, il a fermé le Séminaire, suspendu les ordinations sacerdotales et diaconales et frappé d'interdit les publications de la maison d'édition Casa Mariana, interdisant de les diffuser dans les églises et sanctuaires confiés aux religieux ; il a étendu sa guerre personnelle aux tertiaires et aux laïcs qui soutiennent l'Institut, suspendant toutes les activités de la MIM (Mission Immaculée Médiatrice) et du TOFI (Tiers Ordre franciscain de l'Immaculée) ; il a également menacé de faire nommer un Commissaire pour l'Institut des religieuses franciscaines de l'Immaculée et leur a retiré, ainsi qu'aux Clarisses de l'Immaculée, l'assistance spirituelle des religieux. Il prétend enfin imposer à tous les religieux un « serment moderniste » de fidélité au *Novus Ordo Missae* et au Concile Vatican II.**

Le Père Volpi accuse ceux qui le critiquent d'être contre le Pape, mais ce régime tyrannique, du jamais vu dans l'histoire de l'Eglise, n'est-il pas en opposition directe avec le Pape François, qui a recommandé d'éviter tout autoritarisme et d'user de miséricorde et de tendresse envers les amis et les ennemis ? Un spécialiste objectif du Vatican, Marco Tosatti, l'a remarqué, indiquant, le 4

décembre, dans les colonnes de la version en ligne du quotidien italien Lastampa.it : « *Qu'auront donc fait ses pauvres religieux ? Spéculé, abusé de mineurs, conduit une vie immorale ? Rien de tout cela* ». Ce qui est vrai c'est que le Père Volpi, de son propre chef ou pour compte de tiers, veut « normaliser » les Franciscains de l'Immaculée, les rendant semblables aux autres ordres religieux à la dérive. Pour y parvenir, il est nécessaire de transformer leur doctrine spirituelle et morale, d'en détruire la discipline interne, de mettre un terme par la violence à la reconquête de la liturgie traditionnelle, de les ouvrir à la corruption du monde ainsi que l'ont fait, avec des résultats catastrophiques, lui et son ordre capucin.

Le « Vénérable » [Les guillemets sont de la rédaction de LPL] Pape Paul VI, dans l'Exhortation apostolique adressée aux religieux, *Evangelica testificatio*, du 29 juin 1971, rappelait qu'il faut obéir aux supérieurs « *praeterquam cum aliquid iniungitur, quod legibus divinis vel constitutionibus Instituti manifesto adversatur, aut quod malum grave et certum secumfert – tunc enim oboediendi obligatio deest* » (sauf dans le cas d'un ordre manifestement contraire aux lois de Dieu ou aux Constitutions de l'Institut, ou impliquant un mal grave et certain – dans ce cas en effet, l'obligation d'obéir n'existe pas).

Si le Père Volpi ne devait pas être démis de ses fonctions, un conflit de conscience s'ouvrira chez les religieux et les religieuses qui voudraient conserver le charisme des Franciscains de l'Immaculée et la fidélité à la Tradition de l'Eglise. »

Sources : Corrispondenza Romana/Correspondance Européenne/LPL